



PARIS 2024



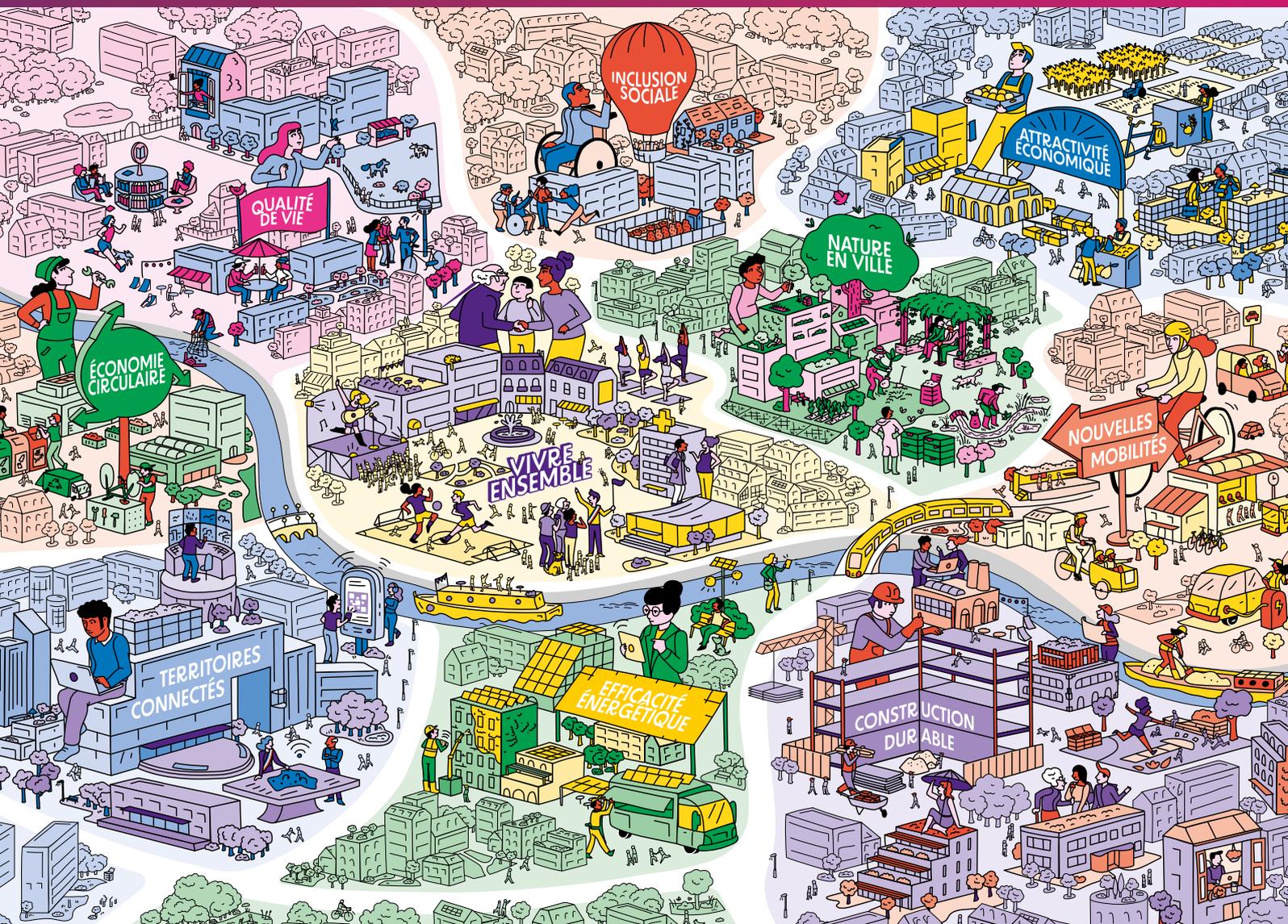
Métropole
du Grand Paris

COLLECTIVITÉ HÔTE



PARIS 2024

DOSSIER DE PRESSE MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS ENTREZ AU CŒUR DE L'INNOVATION MÉTROPOLITAINE !



Sommaire

04 **La Métropole du Grand Paris favorise l'innovation au service de la transformation urbaine face aux grands défis climatiques, sociaux et numériques**

06 **Des programmes d'accompagnement, de financement et des marchés innovants pour expérimenter et passer à l'échelle des innovations urbaines**

— *Innover dans la Ville*, un programme d'accompagnement à la construction de projets publics innovants et numériques pour répondre aux besoins de collectivités

— Quartiers Métropolitaines d'Innovation : Un laboratoire à ciel ouvert au cœur de la Métropole du Grand Paris

— Le programme du Réseau des Explorateurs

— Le programme Numérique pour Tous

— L'Intelligence Artificielle, un levier stratégique pour les 131 communes de la Métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER

Ancien Ministre,
Président de la Métropole du Grand Paris



Geoffroy BOULARD

Vice-Président de la Métropole du
Grand Paris délégué à la communication
et à l'innovation numérique

“ La Métropole du Grand Paris se positionne aujourd'hui comme un véritable laboratoire d'idées et de projets innovants, incarnant le dynamisme et l'ambition que nous portons ! Avec une approche complète, intégrée et durable du développement urbain, les programmes menés par la Métropole du Grand Paris, que ce soit *Innover dans la ville* ou les *Quartiers Métropolitains d'Innovation* accompagnent concrètement et dans la durée la transformation de nos 131 communes. En soutenant le déploiement et la démultiplication de solutions qui ont fait leurs preuves, nous contribuons également à accélérer et pérenniser la culture de l'expérimentation urbaine afin de construire une Métropole innovante pour tous, les communes, les habitants et les start-up que la Métropole du Grand Paris accompagne dans un esprit de facilitation, tout en laissant aux maires la liberté de définir les terrains propices aux expérimentations. ”



**La Métropole du
Grand Paris favorise
l'innovation au service
de la transformation
urbaine face aux grands
défis climatiques,
sociaux et numériques**

Annonce des lauréats de la première édition Quartiers Métropolitains d'Innovation.



La Métropole du Grand Paris est le plus grand espace urbain de l'Union Européenne, il est habité par 7,2 millions d'habitants et 25 % du PIB français y sont produits.

À la fois dense, attractive et urbaine, la Métropole du Grand Paris, composée de ses 131 communes, doit faire face aux grands défis des villes, la décarbonation, l'adaptation au changement climatique, la résorption des inégalités territoriales ou encore l'adaptation aux transformations induites par le numérique.

Ces défis nécessitent de changer nos manières de faire la ville et de vivre, produire et travailler dans la ville. C'est pourquoi la Métropole du Grand Paris est résolument engagée pour expérimenter et déployer des solutions innovantes au bénéfice des communes métropolitaines et de tous ses habitants.

Grâce à ses programmes *Innover dans la Ville* et *Quartiers Métropolitains d'Innovation*, la Métropole a, depuis 2021, accompagné le test et le déploiement de près de 200 innovations dans 63 de ses communes, dans tous les champs de l'innovation urbaine: transition énergétique, mobilités et logistique urbaine, économie circulaire, lutte contre les pollutions, commerce de proximité, transition numérique de l'administration ou encore nouveaux services publics numériques. À travers ces projets, ce sont aussi de nombreuses startups, entreprises et autres organisations innovantes qui ont ainsi pu porter leurs solutions sur le territoire métropolitain, à travers un achat public ou un contrat d'expérimentation.



Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris et Geoffroy BOULARD, Vice-Président délégué à la communication, à l'innovation et au numérique.

Des programmes d'accompagnement, de financement et des marchés innovants pour expérimenter et passer à l'échelle des innovations urbaines

Les innovations testées et déployées en Métropole peuvent être des innovations « publiques » (par exemple un service public innovants) ou, dans une grande majorité, s'appuient sur des acteurs privés comme des startups ou des entreprises innovantes. Ainsi pour attirer et accélérer le déploiement des meilleures innovations en réponse aux grands défis du territoire, la Métropole du Grand Paris a mis en place plusieurs dispositifs :

INNOVER DANS LA VILLE

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DE PROJETS PUBLICS INNOVANTS ET NUMÉRIQUES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE COLLECTIVITÉS



L'innovation et le numérique sont des moteurs puissants de transformation de la société et de l'économie. La Métropole du Grand Paris souhaite accompagner ces grandes transitions de la zone dense et urbaine, afin de créer une Métropole innovante au service de ses citoyens.

Pour répondre à cette ambition, la Métropole a mis en place dès avril 2021 *Innover dans la Ville*, un programme d'accompagnement de projets publics innovants proposant :

- La mobilisation d'un réseau d'experts de haut niveau engagés aux côtés des communes
- La mise en place d'un parcours balisé et suivi afin de maximiser la réussite des projets dans la durée
- L'accès à un Fonds dédié au soutien de l'innovation et de la transition numérique au sein des communes et des territoires de la Métropole.

Ce programme a pour ambition d'accompagner les communes de son espace dans leur démarche de construction de projets innovants et de favoriser leur possible extension sur l'ensemble de la Métropole.

Innover dans la Ville offre notamment aux candidats :

- La possibilité de présenter et discuter leur projet avec un comité de spécialistes reconnus de l'innovation (Paris&Co, Cap Digital, La French Tech Grand Paris, La 27ème Région, la Banque des Territoires, Bpifrance, Les Canaux, Choose Paris Region...) afin de bénéficier d'avis d'experts, de pistes d'amélioration et des mises en contact avec des acteurs pertinents;
- L'accès à un outil de financement à travers le **Fonds Innover dans la Ville** qui permet de soutenir des projets répondants à des enjeux d'innovation urbaine ou de transition numérique. Il peut ainsi apporter un soutien financier aux projets ayant intégrés le programme. Ce soutien peut aller jusqu'à 200000€ par projet et couvrir jusqu'à 50 % du coût total du projet.

La Métropole a pour vocation d'accompagner des projets répondants aux grands enjeux de la transition urbaine dense : transition numérique des collectivités, nouveaux services publics numériques, économie circulaire, culture et tourisme, économie de proximité, transition énergétique, mobilités et logistique urbaine...

DES EXPERTS MOBILISÉS ET INVESTIS



Le Fonds Innover dans la Ville cofinancer des projets innovants

Accessible
aux communes
et Établissements
Publics
Territoriaux

168 PROJETS
déposés pour
6,3 M€ de
subventions
attribuées

Jusqu'à
200 000 €
par projet

Jusqu'à
50%
du coût du
projet

70
communes
et Établissements
Publics
Territoriaux

Quelques projets emblématiques

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Juin 2022

Mise en place d'un outil cartographique de la pollution atmosphérique

Mise en place d'un outil cartographique numérique de la pollution aux particules fines du territoire à destination des citoyens.

PARIS ET PLAINE COMMUNE

Juin 2022

Déploiement d'un outil numérique pour assurer la rencontre entre l'offre et la demande de matériaux du btp sur les chantiers

Mise en place d'un outil numérique pour automatiser la rencontre entre l'offre et la demande de matériaux du BTP sur les chantiers et développer les pratiques en matière d'économie circulaire sur les territoires

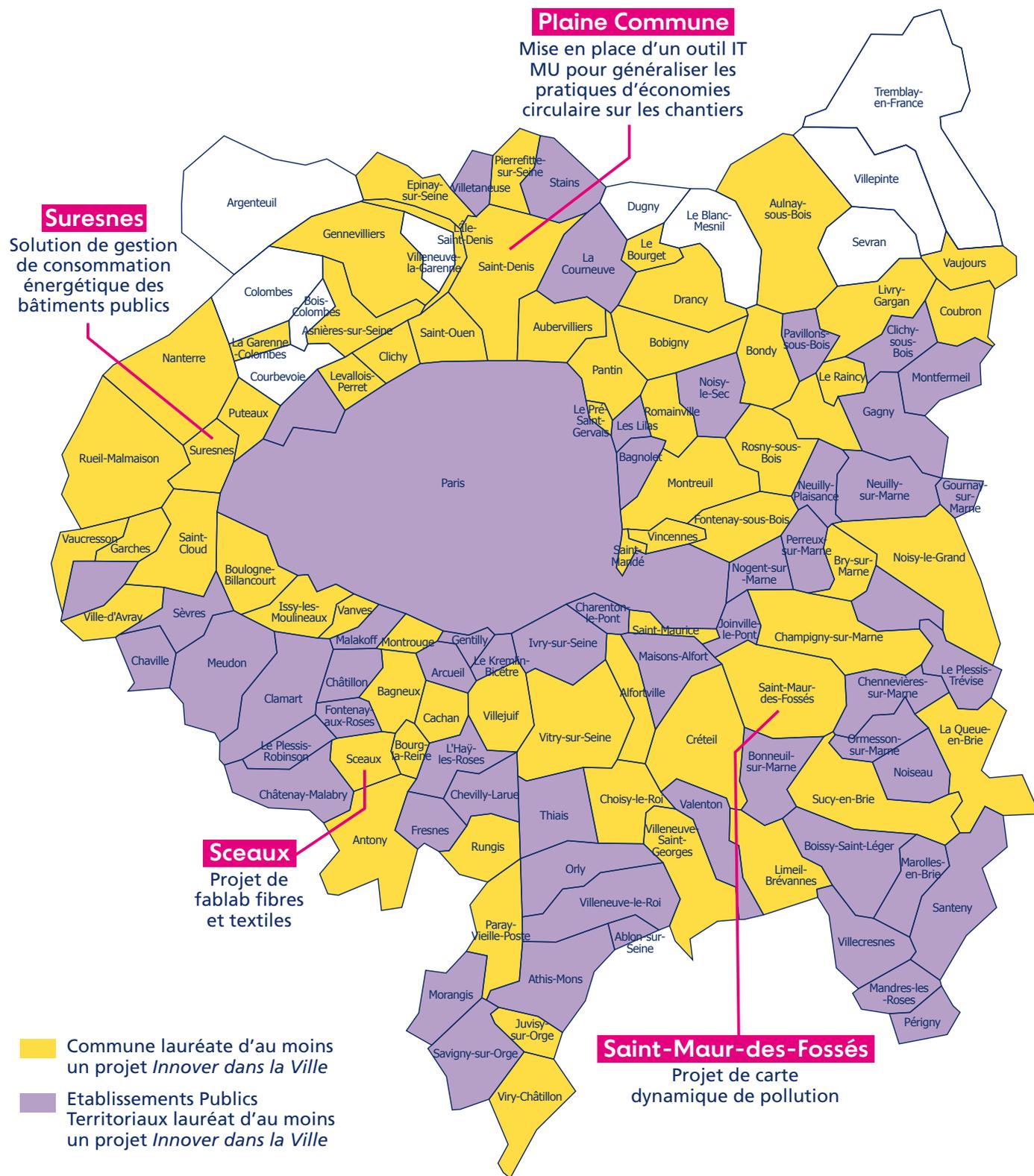
SURESNES

Juin 2023

Mise en place d'un centre d'appel assisté par l'intelligence artificielle pour répondre aux besoins des citoyens

Création d'un centre de contacts avec chatbot, voicebot, et callbot, de forme hybride pour répondre aux besoins des usagers

Communes lauréates du programme *Innovater dans la Ville*



QUARTIERS MÉTROPOLITAINS D'INNOVATION

UN LABORATOIRE À CIEL OUVERT AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Depuis 2023, la Métropole du Grand Paris déploie le dispositif *Quartiers Métropolitains d'Innovation (QMI)* au cœur de son territoire. L'un des plus grands projets d'expérimentation urbaine européen et une première à l'échelle métropolitaine, le dispositif QMI s'inscrit dans une stratégie globale de soutien à l'innovation aux communes métropolitaines. Voté lors du Conseil Métropolitain le 21 octobre 2022, ce programme opéré par Paris&Co offre aux communes l'opportunité d'accueillir et d'accompagner des entrepreneurs (startups, associations, grands-groupes, coopératives, écoles, citoyens, designers...) pour 18 mois d'expérimentation de solutions innovantes au service de leurs habitants.

Depuis février 2023, 4 communes métropolitaines se sont engagées dans la première édition du programme: Aulnay-sous-Bois, Meudon, Noisy-le-Grand et Sceaux. Le 23 octobre 2023, la Métropole du Grand Paris a renouvelé le dispositif pour une seconde édition. Six nouvelles communes rejoignent les rangs: Athis-Mons, Aubervilliers, Argenteuil, Fontenay-sous-Bois, Issy-les-Moulineaux & Sucy-en-Brie.

Quartiers
Métropolitains
d'innovation

EXPÉRIMENTER AUJOURD'HUI
LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DE DEMAIN

+75 PROJETS
seront déployés
d'ici à 2026.

18 MOIS
D'EXPÉRIMENTATION

Chaque solution – au stade de prototype encore non commercialisé - est accompagnée pendant 18 mois: cadrage, soutien en ingénierie financière et juridique, recherche de terrains, évaluation, aide au changement d'échelle...

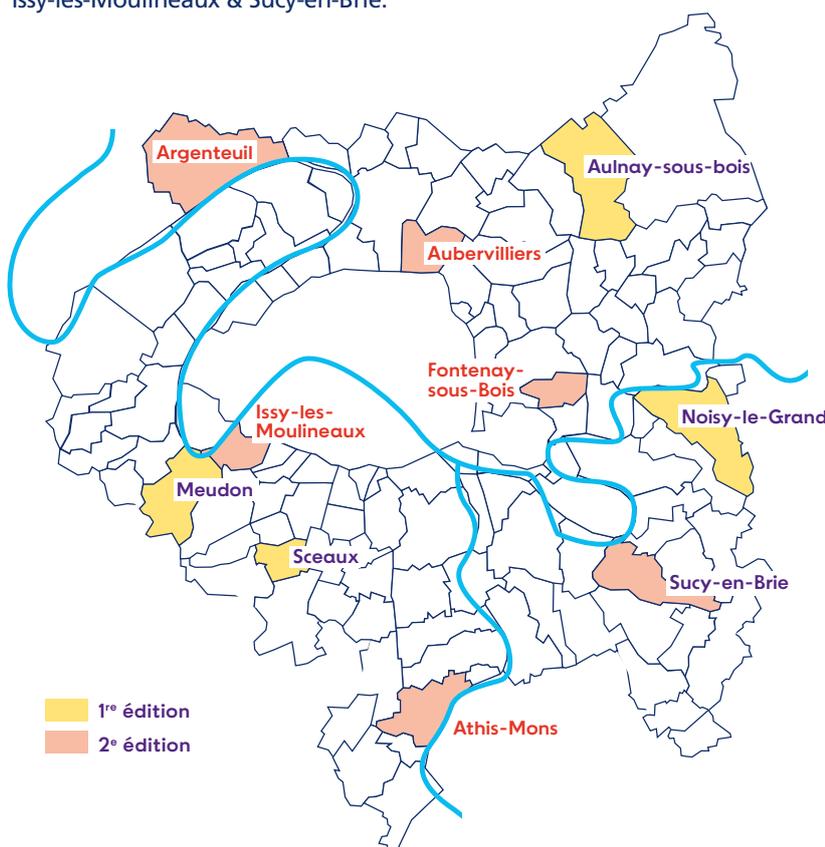
2 ÉDITIONS

2023-2025

Aulnay-sous-Bois, Meudon,
Noisy-le-Grand, Sceaux

2024-2026

Argenteuil, Athis-Mons,
Aubervilliers, Fontenay-sous-Bois,
Issy-les-Moulineaux,
Sucy-en-Brie



Sélectionnés pour leur intérêt à accueillir l'expérimentation de solutions innovantes et à accélérer leur transition écologique et sociale, ces dix territoires présentent des secteurs à enjeux spécifiques (i.e. quartiers de gares, de grands ensembles ou d'habitat pavillonnaire, zones d'activités logistiques, zones commerciales, enclaves urbaines...), marqués par des défis urbains prioritaires (i.e. coupures urbaines, zones de chantier, îlots de chaleur...).

Tout au long du programme, les communes sont guidées, appuyées, soutenues par les équipes de la Métropole du Grand Paris et de Paris&Co pour préparer l'accueil des expérimentations dans les meilleures conditions possibles, sélectionner les terrains les plus adaptés sur leur territoire, aider au suivi de la relation avec les entrepreneurs, puis procéder à l'évaluation des projets à l'issue des 18 mois de déploiement.

Faciliter le test de solutions innovantes, en réponse aux défis d'un territoire en transition(s)

Les solutions sélectionnées ont pour objectif d'accompagner la transformation des modes de vie et d'usage dans les quartiers sélectionnés. Pour cela, elles doivent répondre à un ou plusieurs grands défis urbains posés par la transition écologique, numérique et sociale en milieu urbain dense :

- Requalifier les espaces publics et améliorer leur gestion. Création de lieux plus désirables, nouveaux services de proximité, adaptation des mobiliers urbains, simplification de la collecte des déchets...
- S'adapter au changement climatique et améliorer la qualité des écosystèmes urbains. Création de lieux plus désirables, nouveaux services de proximité, adaptation des mobiliers urbains, simplification de la collecte des déchets...
- Favoriser l'accessibilité, les mobilités actives et la gestion des flux. Transports bas carbone, intermodalité, logistique responsable, apaisement de la circulation, liens entre quartiers, facilitation des cheminements piétons et vélos...
- Valoriser l'économie circulaire et la gestion durable des déchets. Réemploi, sensibilisation, développement de filières locales...
- Stimuler l'attractivité commerciale et l'animation locale. Développement du lien social et de l'inclusion...
- Anticiper les projets de renouvellement urbain et mieux gérer les chantiers. Gestion des nuisances, coordination des acteurs, réduction des effets de coupure, urbanisme transitoire...
- Accentuer la transition écologique et énergétique des bâtiments. Lutte contre l'habitat dégradé, réhabilitation et transformation des usages, tiers-lieux

Impliquer les parties prenantes du territoire, un enjeu au fondement du programme

Le programme *Quartiers Métropolitains d'Innovation* repose sur la collaboration inédite entre des acteurs publics, des structures privées et le tissu local, afin de créer et pérenniser une culture partagée de l'innovation et de l'expérimentation au cœur du Grand Paris. Le dispositif s'inscrit ainsi dans une nouvelle approche de la fabrique urbaine : plus coopérative, itérative et connectée aux besoins des usagers. C'est pourquoi le programme a été conçu sur une approche multi-acteurs, multi-expertises.

Des partenaires historiques sont engagés aux côtés de la Métropole depuis le début de la démarche :

- Paris&Co, l'agence d'innovation de Paris et de la Métropole, qui opère le programme et a en charge l'accompagnement des communes et des expérimentateurs

PARIS&CO

- Choose Paris Region, l'agence de promotion et d'attractivité internationale de la Région Île-de-France, en charge du suivi des projets à dimension internationale



- La Banque des Territoires, qui apporte conseil et expertise en matière de financements des expérimentations



- L'Institut Paris Région, qui intervient notamment sur la réalisation de diagnostics sensibles dans les quartiers d'innovation



APPEL À EXPÉRIMENTER #2024: CANDIDATEZ À NOTRE PROCHAINE ÉDITION!

CANDIDATURE POSSIBLE JUSQU'AU 16 JUIN

LE PROGRAMME DU RÉSEAU DES EXPLORATEURS

UN PARCOURS DE FORMATION-ACTION AU SERVICE DES AGENTS PUBLICS



En 2019, la Métropole a voté son Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique (SMAN) qui fixe ces grands champs actions en matière de numérique et d'innovation.

Ce SMAN vise ainsi à favoriser la transition numérique des communes et EPT et à développer de nouveaux services pour répondre aux enjeux de la zone urbaine dense.

Consciente que ces démarches d'innovation reposent sur des personnes ressources capables de diffuser et valoriser les nouvelles formes de création de l'action publique, la Métropole anime depuis 5 ans son programme du Réseau des Explorateurs. Ce programme permet aux agents publics des communes et EPT de la Métropole de rejoindre un parcours de formation-action autour des compétences clés dans la construction et la mise en œuvre de projets innovants proposant :

- Des connaissances approfondies sur les compétences utiles à la construction de projets innovants Des méthodologies et de contenu mobilisable dans leur fonction au quotidien;
- Un accès à une communauté d'explorateurs engagés sur le territoire métropolitain;

Le programme comprend 8 journées en présentiel dans des lieux emblématiques des innovations de la Métropole du Grand Paris, tout au long de l'année.

La Métropole est accompagnée par 3 cabinets dans l'organisation de ce programme :

- Bluenove: Agence spécialisée dans l'intelligence collective et l'animation de communauté

bluenove
opening organizations

- Tactis: Cabinet spécialisé dans l'innovation et le numérique au service des territoires

TACTIS

- Permis de Vivre la Ville: Agence d'insertion de jeunes autour du design et du multimédia



À ce jour, les Explorateurs, c'est plus de 100 agents déjà impliqués, venant de plus de 50 communes et EPT de la Métropole du Grand Paris, avec plus d'une vingtaine d'intervenants et une cinquantaine d'ateliers collaboratifs.

En 2024, la Métropole a lancé sa nouvelle promotion du Réseau qui compte 70 agents inscrits issus de 22 communes et 3 EPT.

Le Réseau des Explorateurs aborde la formation sous différentes thématiques utiles dans le cadre de leur fonction, telles que :

- La Communication: apprendre à mettre en récit son projet, améliorer la prise de parole en public et exploiter les outils de la communication numérique
- La Collaboration: optimiser l'animation de réunions et mobiliser les méthodes de l'intelligence collective pour garantir un meilleur pilotage de ses projets
- Le Numérique: exploiter le potentiel des outils numériques et appréhender les nouveaux usages de l'intelligence artificielle
- Le Design: construire et expérimenter une démarche design pour l'élaboration de son projet
- L'Impact: évaluer et intégrer l'impact de son projet pour garantir son succès



Journée de formation
Intelligence Artificielle et outils
numériques dans le cadre
du réseau des Explorateurs

À ce jour, 3 journées d'Explorations se sont tenues depuis début janvier 2024, dont :

- 1^{re} journée : Communication (comment présenter son projet et méthodologie de la prise de parole en public)
- 2^e journée : Collaboration (Appréhender les outils collaboratifs dans la gestion de projets)
- 3^e journée : Numérique (Appréhender l'usage des outils numériques et le rôle de l'IA dans la construction de projets)



LE PROGRAMME NUMÉRIQUE POUR TOUS



Dans un contexte de transformation et d'évolution des usages du numérique, la Métropole se mobilise pour permettre une meilleure appropriation du numérique par l'ensemble des métropolitains en proposant le programme métropolitain *Numérique pour Tous* à ses 131 communes.

Ce programme « clé en main » offre la possibilité aux communes d'intervenir sur 3 composantes clefs de la lutte contre la fracture numérique :

- les « Lieux publics de médiation numérique » : le programme permet aux communes, par un accompagnement technique et financier de la Métropole, de renforcer et développer leurs lieux de médiation numérique ;
- les « Équipements numériques » : le programme facilite l'équipement des lieux publics de médiation numérique, en favorisant le reconditionnement de matériel ;
- l'« Accompagnement des habitants vers l'autonomie numérique » : le programme permet de construire un parcours local de médiation numérique pour les habitants de la commune, et de soutenir financièrement les structures publiques ou associatives en mobilisant 3 M€ sur 3 ans.

Ces 3 composantes peuvent être mobilisées, par les communes, de manière individuelle ou simultanée.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LES 131 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

L'Intelligence Artificielle (IA), un outil puissant pour des solutions innovantes qui améliorent la vie quotidienne des citoyens et l'efficacité des services publics.

Exemples de solutions portées par la Métropole du Grand Paris dans le cadre de ses dispositifs :

- Assistance aux téléconseillers
- Optimisation de la collecte de corbeilles de voirie
- Gestion de la relation usager pour mettre en lien plusieurs logiciels métiers

7 solutions avec une brique Intelligence Artificielle en cours d'expérimentation dans 4 villes métropolitaines :

- Déchets sauvages
- Gestion numérique du patrimoine
- Reconnaissance automatique des modes de transports
- Formation des jeunes
- Prédiction de qualité de l'air

Découvrez le rapport exploratoire Villes et Intelligence Artificielle Génératives « d'Urban AI ».

Soutenu par la Métropole du Grand Paris.



Ces start-ups travaillent avec les communes métropolitaines

Vytal, Tracemob par la Fabrique des Mobilités, Wintics, Evolukid, Istya, Advizeo





Métropole
du Grand Paris

COLLECTIVITÉ HÔTE



Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS – Tél. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr

mission.olympique@metropolegrandparis.fr



CONTACT PRESSE

Mail: presse@metropolegrandparis.fr

Attaché de Presse

Inès MOULOUJ: 06 02 72 14 04

**Directrice de la Communication
et des Relations Presse**

Anne-Claire DHENNIN: 06 27 72 15 87